



FAO flash

Bureau du Togo

N° 15, Novembre 2011

Sommaire :

⇒ ELABORATION D'UNE STRATEGIE ET D'UN PLAN NATIONAL DE DEVELOPPEMENT DE L'AQUACULTURE AU TOGO

- Voyage d'Etude et d'Echange sur l'organisation du secteur aquacole au Ghana

⇒ REHABILITATION DES MOYENS D'EXISTENCE DES MENAGES AGRICOLES DANS LES REGIONS MARITIME, CENTRALE, KARA ET SAVANES DU TOGO

- Distribution de kits de matériels agricoles aux groupements et unions de coopératives agro-pastorales

ELABORATION D'UNE STRATEGIE ET D'UN PLAN NATIONAL DE DEVELOPPEMENT DE L'AQUACULTURE AU TOGO

Voyage d'Etude et d'Echange sur l'organisation du secteur aquacole au Ghana

Dans le cadre de la mise en œuvre du Projet « TCP/TOG/3305 - Elaboration d'une Stratégie Nationale et d'un Plan National de Développement de l'Aquaculture au Togo », une délégation togolaise a effectué un voyage d'étude au Ghana du 13 au 19 Novembre 2011. La délégation était composée de pisciculteurs, de représentants de la Direction des Pêches et de l'Aquaculture (DPA), d'un Assistant au Programme de la FAO et d'un Consultant national spécialiste de l'aquaculture.

Le Ghana est un pays voisin du Togo où l'aquaculture connaît un certain essor. Le voyage avait donc pour buts d'apprendre de l'expérience ghanéenne en matière de développement de l'aquaculture et de s'en inspirer pour bâtir une stratégie de développement de ce sous secteur au Togo.



La délégation togolaise

1 - Déroulement de la mission

La mission s'est effectuée en cinq (5) jours à travers des visites d'échanges conformément au centre d'intérêt du voyage. Différents acteurs de la filière Aquaculture ont été rencontrés dans diverses localités du Ghana. Les principales structures visitées sont :

- Institutions de gestion du secteur aquacole au Ghana
- Institutions de formation et de recherche aquacole
 - Ashaiman Aquaculture Demonstration Centre (AADC) ;
 - Aquaculture Research and Development Centre (ARDEC).
- Fermes aquacoles
 - AGRI SERV à Ashaima ;
 - West African Fish Ltd (WAF) ;

- Tropo Farm Hatchery ;
- West African Fish Ltd (WAF) ;
- Crystal Lake Fish Ltd (CLF) ;
- GISGO Farms (Kumasi) ;
- Kumah Farm complex (Kumasi) ;
- Barrage d'Akosombo.



Visite au centre de recherche ARDEC

2 - Synthèse des leçons tirées

2.1 Gouvernance du secteur

Au Ghana, depuis 2009 le secteur des Pêches et de l'Aquaculture est sous la tutelle du Ministère de l'Alimentation et de l'Agriculture (MOFA) et est directement géré par la Commission des Pêches (FC). Cette structure est donc en charge de l'élaboration et de la mise en œuvre des politiques sectorielles et sous-sectorielles (aquaculture).

La FC est dirigée par un Président et rassemble des représentants ou compétences de tous les Ministères. Elle est organisée de la façon suivante :

- **Le Secrétariat de la Commission/La Direction des Pêches (DF)**

La Direction des Pêches assure en même temps le Secrétariat de la Commission.

Le Secrétariat comprend, à son tour, les divisions telles que :

- Administration et opérations ;
- Pêche Maritime ;
- Pêche Continentale et Aquaculture ;
- Contrôle et Suivi-Evaluation ;
- Recherche maritime.

- **Les Directions Régionales (10 au total) et les Directions de District assurent :**

- La gestion locale du secteur et
- L'assistance technique et la vulgarisation.

Le développement du secteur de l'aquaculture au Ghana suit les directives contenues dans les documents-cadres que sont :

- **National Fisheries and Aquaculture Policy** (Politique Nationale des Pêches et Aquaculture) qui comprend 11 objectifs stratégiques pour le développement de l'aquaculture ;

- **Aquaculture Strategy Framework** (Cadre de Stratégie pour le Développement de l'Aquaculture), élaboré en 2006 avec l'aide de la FAO.

Le Plan qui doit traduire la Politique et la Stratégie de développement de l'Aquaculture est en cours d'élaboration.

tion toujours avec l'aide de la FAO. Il s'agit d'un plan quinquennal dont l'élaboration est confiée à un Consultant mais sous la supervision d'un Conseil de développement de l'Aquaculture, une instance presque exclusivement composée de membres venant du secteur privé. Le même Conseil veillera sur la mise en œuvre du Plan.

La FC travaille étroitement avec d'autres institutions nationales.

2.2 Production aquacole ghanéenne

L'aquaculture au Ghana, comme dans beaucoup de pays africains, se résume à la pisciculture et essentiellement à la pisciculture d'eau douce.

La production se fait aujourd'hui essentiellement en cages sur le lac et le fleuve Volta par de grandes et moyennes fermes commerciales. L'élevage en étangs, quant à lui, se rencontre un peu partout dans le pays, mais beaucoup plus dans les régions Ashanti et Brong-Ahafo. Le pays compte aujourd'hui près de 900 ha d'étangs appartenant à 393 producteurs et on y dénombre 412 cages appartenant à 10 producteurs.

Le pays dispose de près de 10 fermes de production d'alevins, dont deux appartiennent à l'Etat et stratégiquement installées à Ashaiman (Accra, pour le Sud) et à Kumasi (pour le Nord). Les principales espèces exploitées sont le Tilapia du Nil (*Oreochromis niloticus*) et le poisson-chat africain (*Clarias gariepinus, Heterobranchus*).

En l'absence d'une usine d'aliments pour poisson jusqu'en Novembre 2011, le pays a importé toute la provende nécessaire des pays européens et asiatiques. La Société Raanan Fish Feed West Africa, dont la construction a débuté en début d'année 2011, vient d'entrer effectivement en production il ya quelques semaines. Cela va-t-il arrêter les importations ? Rien n'est sûr.



Les étangs d'alevinage de Tropo Farm

2.3 Acteurs principaux du secteur

Le secteur aquacole du Ghana comporte différents acteurs jouant des rôles différents mais qui tous concourent au développement et à la durabilité du secteur.

- **Institutions de gouvernance et d'encadrement**

- La Commission des Ressources en Eau (WRC) : elle est chargée de la gestion de toutes les ressources en eaux (de surface et souterraines) du pays. Elle délivre les permis d'usage de l'eau ;

- L'Agence de Protection de l'Environnement (EPA) : elle est chargée de la gestion et de la mise en œuvre des lois et mesures de protection de l'environnement en général.

Elle s'occupe des études d'impacts environnementaux et délivre les permis d'installation ;

- La Commission de la Promotion des Investissements du Ghana (GIPC), qui aide les promoteurs pour des investissements sécuritaires.

• Les Producteurs

Le Ghana compte aujourd'hui plusieurs centaines de petits et très petits pisciculteurs et des dizaines de moyens et gros producteurs, dont les plus grands sont Tropo Farms, WAF, CLF, Triton etc.

Ces derniers, ensemble avec d'autres acteurs-clés du sous-secteur, se sont regroupés en association nationale, la «Ghana Aquaculture Association (GAA)». La GAA a bénéficié de l'aide de la FAO pour sa création. Elle tente aujourd'hui de rassembler tous les acteurs de la filière.

• Les Institutions de Recherche et formation

Le sous-secteur a bénéficié énormément des activités de recherche de l'ARDEC, une division de la Water Research Institute (WRI) qui, elle-même est un démembrement du Conseil National de Recherche Scientifique et Industrielle (CSIR). Les résultats de recherche sont reversés à la commission pour la planification.

Les universités interviennent elles aussi dans la recherche et la formation. Il s'agit surtout des Universités de Legon (Accra), de Cape Coast et de Kumasi (Kwame N'krumah University of Science and Technology, KNUST).

Le MOFA dispose des structures de formation des encadreurs agricoles, avec seulement des notions de base en aquaculture.

2.4 Le Cadre législatif

Le sous-secteur est régi actuellement par deux lois. La première, la « Fisheries Law of Ghana », datant de 2002, fait très peu de référence à l'aquaculture. Il a fallu une deuxième loi pour couvrir tous les aspects de l'aquaculture (recherche, production, transports de poissons vivants, écloserie, l'octroi de permis et les redevances). Il s'agit de la « Aquaculture Regulation » de 2010.

2.5 Atouts et contraintes au développement de l'Aquaculture au Ghana

Les atouts pour le développement de l'aquaculture au Ghana sont, à part les facteurs climatiques favorables communs à tous les pays de l'Afrique sub-saharienne, les importants cours et plans d'eau permanents dont les plus importants sont les fleuves Volta (blanc et noir) et le lac d'Akossombo, une demande intérieure très forte et sans cesse croissante, les prix aux producteurs très incitatifs, les mesures gouvernementales favorables (absence de droit de douanes sur les intrants, etc.). Ces conditions rendent toute idée d'exportation un non sens économique.

Malgré tout, des contraintes majeures persistent et ont pour noms : (i) difficultés d'accès et prix élevés des ali-

ments de qualité, (ii) faiblesse du niveau technique de la grande majorité des producteurs, (iii) l'insuffisance de l'encadrement en quantité et en qualité, etc...

2.6 Perspectives

Dans le souci d'un développement harmonieux et durable de l'aquaculture au Ghana, les autorités envisagent les actions suivantes :

- L'Étude pour la détermination de la capacité de charge du lac Akossombo. Elle permettra de savoir quels types et combien de cages et d'enclos le lac pourra supporter sans risque de détérioration rapide ;
- Le géo-référencement des potentialités aquacoles du pays. Il s'agira d'identifier et de cartographier les zones ayant des potentialités d'aquaculture. Ceci sera rendu possible grâce à un projet régional sur la pêche qui va mettre à la disposition de la FC une enveloppe de 8 millions USD ;
- Le même projet permettra l'amélioration du cadre législatif, un soutien aux écloseries, le renforcement des capacités des associations de pisciculteurs et le soutien aux petits producteurs.



Les cages flottantes de CLF sur la volta

Recommandations

Afin de bien asseoir l'industrie aquacole au Togo, il s'avère nécessaire de :

- Disposer d'une politique et d'une stratégie pouvant orienter les décisions en matière d'aquaculture ;
- Promouvoir une aquaculture de petite échelle et/ou une aquaculture de moyenne et grande échelle ;
- Renforcer les capacités des structures techniques et d'encadrement en aquaculture ;
- Favoriser l'installation des fermes privées modernes ;
- Promouvoir l'entrepreneuriat privé en aquaculture ;
- Disposer d'un programme solide de renforcement des capacités des pisciculteurs à travers des formations dans des centres réputés en aquaculture ;
- Introduire des notions de base sur l'aquaculture dans les programmes d'enseignement scolaire et universitaire.

REHABILITATION DES MOYENS D'EXISTENCE DES MENAGES AGRICOLES DANS LES REGIONS MARITIME, CENTRALE, KARA ET SAVANES DU TOGO

Distribution de kits de matériels agricoles aux groupements et unions de coopératives agropastorales

Dans le cadre de la mise en œuvre des projets d'urgence «TCP/TOG/3304—Réhabilitation des moyens d'existence de 4 100 ménages agricoles dans la région Maritime » et

«OSRO/TOG/101/BEL— Réhabilitation des moyens d'existences des populations affectées par les inondations de 2010 dans les régions Maritime, Centrale, Kara et

Savanes du Togo », la Représentation de la FAO au Togo a acquis un lot de matériels agricoles d'un montant de vingt millions cent quatre vingt seize mille sept cent cinquante (20 196 750) francs CFA, soit environ 44 753 USD. Ce lot de matériel est composé de : motopompes de 300 litres/minute avec accessoires, brouettes, pulvérisateurs à dos portés, pioches, houes, machettes, râteaux, pelles, bottes en PVC, binettes, arrosoirs, masques de protection chimique avec recharges, cordeaux et fauilles.

Le 17 octobre 2011, à l'occasion de la célébration officielle de la Journée Mondiale de l'Alimentation (JMA) à Bagbé, une remise symbolique aux groupements bénéficiaires a été faite par le Ministre de l'Agriculture, de l'Elevage et de la Pêche (MAEP) accompagné de son collègue, le Ministre délégué auprès du MAEP, chargé des Infrastructures rurales en présence de la Coordinatrice résidente du Système des Nations Unies au Togo et du Député de la localité.

Afin de mettre effectivement ce matériel à la disposition des différents groupements bénéficiaires, la FAO a dépêché un groupe d'experts qui a sillonné du 16 au 23 novembre 2011, les régions Maritime, Plateaux, Centrale,

Kara et Savanes. Une couverture médiatique a été réalisée dans les régions Centrale, Kara et Savanes où les Directeurs régionaux de l'Agriculture, de l'Elevage et de la Pêche (DRAEP) et les Directeurs de Délégations Régionales de l'Institut de Conseil et d'Appui Technique (DDR-ICAT) ont personnellement présidé les cérémonies de remise de ce matériel et situés le public sur l'action de la FAO et la mise en œuvre du programme national d'investissement agricole et de sécurité alimentaire (PNIASA). Ils ont, par ailleurs, remercié la FAO pour son engagement constant aux côtés du Gouvernement dans la lutte contre l'insécurité alimentaire et la faim au Togo et prodigué d'utiles conseils aux producteurs, tous, appelés à faire bon usage du matériel pour une amélioration de leurs conditions de vie et celles de l'ensemble de leurs communautés.

Dans la même foulée, des fiches techniques de production de semences et des maquettes ont été mises à la disposition des services techniques décentralisés du MAEP, des ONG et des radios rurales pour des activités de formation et de sensibilisation d'une part, les affichages dans des lieux indiqués et une large diffusion sur les antennes radios d'autre part.



Dans la région Centrale, le DRAEP (M. GNOCBO) et le DDR (M. SOUROU) prodiguent des conseils aux producteurs bénéficiaires



Dans la région de la Kara, le matériel exposé sous le regard du DRAEP (M. Amah) et du DDR (M. Pitcholo)



*Dans la région des Savanes, la mission situe le cadre de l'intervention
Au cours de la cérémonie présidée par le DRAEP (M. DOUTI) et le DDR (M. LARE)*



Contact

1307, Avenue Duisburg
B.P : 4388, Lomé, Togo
Téléphone : +228 22 21 04 11
+228 22 22 06 72
+228 90 36 59 50
Télécopie : +228 22 21 05 80
E-mail : FAO-TG@fao.org

Objectif et devise

Notre objectif :
« Aider à construire un monde libéré de la faim »
Notre devise :
« Flat Panis »
ou
« Du pain pour tous »

Pour mieux nous connaître, retrouvez-nous sur le web à

<http://www.fao.org>